

Envoyé en préfecture le 17/07/2023

Reçu en préfecture le 17/07/2023

Publié le 17/07/2023

ID : 057-215703323-20230712-CM12072023PT28-DE

VILLE DE HOMBOURG-HAUT
Département de la Moselle – Arrondissement de Forbach-Boulay/Moselle

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 20

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 12 juillet 2023**

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – Mme STOLL – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme TRENZ – Mme FARAONE – M. ZINS – M. LAACHIR – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC – M. FRIDERICH.

Absents excusés : Mme HILLEBRAND (qui a donné procuration de vote à Mme BOUCHELIGA) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. KARST) – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. ADELER – Mme RASALA – M. ZERKOUNE (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC) – Mme BRAUSCH (qui a donné procuration de vote à M. FRIDERICH) – M. WILHELM.

Point n°28 : Fourrière automobile – Rapport annuel du délégataire

Monsieur PETRY, rapporteur :

Une délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la fourrière automobile pour le compte de la commune de Hombourg-Haut a été mise en place la première fois en septembre 2011.

Depuis, elle a été renouvelée, d'une part, en septembre 2016 puis en septembre 2021 pour être confiée en dernier au garage HECTOR de Saint-Avold qui est un fourrieriste agréé par la Préfecture. Elle est conclue pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 août 2026.

Tel que prévu à l'article 6 de la Convention de délégation de service public, le garage Hector a pour obligation de produire avant le 1^{er} juin de chaque année un rapport d'activités retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public qui lui est confiée ainsi que le montant total des interventions.

Ce rapport, que vous trouverez ci-joint annexé, présente les éléments concernant la période allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 mai 2023. Le délégataire ne signale aucun problème particulier lié à la gestion de la fourrière automobile.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport qui est transmis à titre d'information et qui ne donne pas lieu à vote.

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 13 juillet 2023

Le Maire,
Laurent MULLER



1.7-2023



RECAPITULATIF FOURRIERES VEHICULES

NOMBRE INTERVENTIONS DU 01/09/2021 AU 31/05/2023	30
NOMBRE MISE EN FOURRIERE DU 01/09/2021 AU 31/05/2023	30
MONTANT INTERVENTIONS PAYEES PAR COMMUNE	2 000,90 €
MONTANT INTERVENTIONS PAYEES PAR PARTICULIERS	1 842,26 €



GARAGE HECTOR
Réparations toutes marques
52 rue des Gendreaux Almayer
57500 SAINT-AVOLD
03 87 900 832
www.garage-hector.fr
contact@garage-hector.fr
Agrée Assurances